

Délibération n°211217_52

Séance du Conseil d'administration du 17 décembre 2021

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28
Nombre de membres en exercice : 28
Membres présents : 14
Membres représentés : 3
Quorum : 14

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

Approbation des conventions signées par le Directeur de l'UTBM

Vu l'article L. 715-2 du Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'UTBM ;
Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Liste des annexes à la délibération :

- Liste des conventions signées par le Directeur de l'UTBM

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver les conventions signées par le Directeur de l'UTBM qui sont listées dans l'annexe à la présente délibération.

Abstention(s) : 1
Votants : 17
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 16
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON